

**Justice et droits**

par M<sup>e</sup> Gérard Lévesque



# Réforme du Sénat : l'approche unilatérale est rejetée

C'est par un jugement unanime, rendu public vendredi 25 avril dernier, que la Cour suprême du Canada a rejeté l'approche unilatérale préconisée par le premier ministre Stephen Harper pour réformer le Sénat.

Il s'agit d'une victoire pour la majorité des provinces qui se sont opposées à un processus qui n'aurait pas requis leur consentement pour modifier, entre autres, le mode de sélection et la durée du mandat des sénateurs.

C'est aussi une victoire pour la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA) et la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) qui ont fait valoir avec justesse la jurisprudence bien établie du plus haut tribunal du pays en matière de protection des minorités.

Dans son mémoire en réplique à ceux des intervenants, le fédéral avait tenté de discréditer l'argumentation de la FCFA et de la SANB en prétendant qu'« aucun participant ne peut non plus soutenir de façon crédible que le Sénat permet de protéger les minorités linguistiques ou autochtones. »

Ne partageant pas cette prétention, les huit juges ont nié le fondement de cette proposition et confirmé que « le Sénat en est aussi venu à représenter divers groupes sous-représentés à la Chambre des communes. Il a servi de tribune aux femmes ainsi qu'à des groupes ethniques, religieux, linguistiques et autochtones auxquels le processus démocratique populaire n'avait pas toujours donné une opportunité réelle de faire valoir leurs opinions. »

Déçu de la décision de la Cour suprême, Stephen Harper a adopté une position indigne de ses fonctions de premier ministre en indiquant qu'il n'allait pas entreprendre de négociations constitutionnelles avec les provinces.



Réforme de la Chambre haute : l'approche du gouvernement Harper a été rejetée

La balle est donc dans le camp des provinces qui, si elles le désirent, pourraient tenter de dégager un consensus.

L'Alberta soutient que les sénateurs doivent être élus. Cette proposition doit s'incarner par plus d'une seule liste électorale, sinon cette option n'est pas acceptable aux communautés de langue officielle en situation minoritaire qui ont besoin de sénateurs pour représenter leurs intérêts.

Nous vivons l'expérience lors des élections scolaires : les listes électorales sont différentes selon qu'on vote pour des élus à un conseil scolaire de la majorité ou de la minorité linguistique. S'agit-il là d'un modèle viable dont on pourrait s'inspirer pour des élections sénatoriales?

Profitant de la présente campagne provinciale en vue d'élire un nouveau chef pour le parti gouvernemental, l'Alber-

ta devrait oser surprendre en avançant des options qui, notamment, tiendraient compte du fait que la dualité linguistique est au cœur des fondements du pays.

par Gérard Lévesque  
avocat et notaire  
Levesque.Gerard@sympatico.ca

**Pour plus de renseignements :**

**Décision de la Cour suprême du Canada :** <http://www.canlii.org/fr/ca/csc/doc/2014/2014csc32/2014csc32.html?searchUrlHash=AAAAAQALMjAxNCBDU0MgMzIAAAAAAQ>

**Mémoire du Procureur général du Canada :** [http://documentationcapitale.ca/index.cfm?Repertoire\\_No=751102913&voir=centre\\_detail&Id=5542](http://documentationcapitale.ca/index.cfm?Repertoire_No=751102913&voir=centre_detail&Id=5542)

**Mémoire du Procureur général de l'Alberta :** [http://documentationcapitale.ca/index.cfm?Repertoire\\_No=751102913&voir=centre\\_detail&Id=5544](http://documentationcapitale.ca/index.cfm?Repertoire_No=751102913&voir=centre_detail&Id=5544)

**Mémoire de la FCFA du Canada :** [http://documentationcapitale.ca/index.cfm?Repertoire\\_No=751102913&voir=centre\\_detail&Id=5539](http://documentationcapitale.ca/index.cfm?Repertoire_No=751102913&voir=centre_detail&Id=5539)

**Mémoire de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick :** [http://documentationcapitale.ca/index.cfm?Repertoire\\_No=751102913&voir=centre\\_detail&Id=5540](http://documentationcapitale.ca/index.cfm?Repertoire_No=751102913&voir=centre_detail&Id=5540)

**Réplique du Procureur général du Canada :** [http://documentationcapitale.ca/index.cfm?Repertoire\\_No=751102913&voir=centre\\_detail&Id=5544](http://documentationcapitale.ca/index.cfm?Repertoire_No=751102913&voir=centre_detail&Id=5544)

**accès @ emploi**

accès-emploi  
202-8627 rue Marie-Anne-Gaboury (91 ST)  
Edmonton AB T6C 3N1  
Tél. : 780.490.6975 • Sans frais : 1.866.490.6999  
Télé. : 780.490.6905 • ae@accesemploi.net

accès-emploi Nord-Est  
4904B 50<sup>e</sup> Rue, CP 7729, Bonnyville AB T9N 2J1  
Tél. : 780.826.9003 • Sans frais : 1.877.826.9004  
Télé. : 780.826.9004 • ae-ne@accesemploi.net

CENTRES D'EMPLOI FRANCOPHONES EN ALBERTA  
[www.accesemploi.net](http://www.accesemploi.net)

**PROBLÈMES DE DETTES?**

Appelez-nous. Nous pouvons vous aider.

**A. C. Waring & Associates Inc.**  
Syndic de faillite, conseiller en crédit  
Professionnel de l'insolvabilité

First Edmonton Place  
410 - 10665, av. Jasper, Edmonton  
780-424-9944 ou 1-800-463-3328

Consultation gratuite  
[www.debtfree.ca](http://www.debtfree.ca)

**THE DENTAL STUDIO**  
Dr Marc Coulombe, dentiste

Situé au centre-ville - Édifice Théâtre Citadelle  
9828, 101A Avenue Edmonton, AB T5J 3C6  
(stationnement remboursé)

Tél. : 780 424-6272  
[www.edmontondentalstudio.com](http://www.edmontondentalstudio.com)

**MD**  
MCCUAIG DESROCHERS LLP  
BARRISTERS SOLICITORS AVOCATS

**Notre Expérience. Votre Avantage.**

Pierre C. Desrochers, c.r. • C. Vincent Kurata • Justin E. Kingston  
2401 TD Tower, 10088 - 102 Avenue, Edmonton, Alberta T5J 2Z1  
T 780.426.4660 F 780.426.0982  
[www.mccuaig.com](http://www.mccuaig.com)

**CADRIN DENTURE CLINIC**

**Bernard Cadrin**  
Denturologiste  
Édifice G.B. 9562-82<sup>e</sup> Avenue  
Edmonton (AB) T6C 0Z8  
Entée ouest, plancher principal

Bur.: (780) 439-6189 Rés.: (780) 465-3533

**OFF WHYTE CHIROPRACTIC**  
Massothérapie et orthèse spécialisée

**Dr André R. Breault**

7516 Gateway Boulevard, Edmonton AB T6E 6E9  
Tél. : 780-430-5809 - Courriel : [andre@drbreault.com](mailto:andre@drbreault.com)  
Visitez notre site Internet à [www.drbreault.com](http://www.drbreault.com)

Conseil scolaire du NORD-OUEST N°1

École Héritage

**ENSEIGNANT/ENSEIGNANTE**  
**MATHÉMATIQUES (SECONDAIRE)**  
TEMPS PLEIN

**ÉCOLE HÉRITAGE**  
FALHER (ALBERTA)

Pour plus d'information consulter les offres d'emploi sur le site Web [www.csno.ab.ca](http://www.csno.ab.ca).

[rhumaine@csno.ab.ca](mailto:rhumaine@csno.ab.ca)

**Offre de contrat**  
**Coordonnateur/Coordonnatrice**  
**26<sup>e</sup> Fête franco-albertaine**

**La fête franco-albertaine**

La Fête franco-albertaine est à la recherche d'un coordonnateur/coordonnatrice pour l'organisation de sa 26<sup>e</sup> édition du 3 au 5 juillet 2015. La Fête franco-albertaine est un organisme à but non-lucratif qui organise un festival estival annuel qui rassemble la communauté francophone pour une fin de semaine de camping rehaussée d'une programmation artistique, culturelle et sportive.

La date limite pour soumettre votre candidature est le lundi 2 juin. Pour plus d'information, consultez le site Web [www.fetefrancoalbertaine.ca](http://www.fetefrancoalbertaine.ca)